

GUIDE DES SENIORS



VILLE DE PLOEMEUR
MORBIHAN



Éditorial

Plœmeur est une ville accueillante, chaleureuse, où le bien-vivre ensemble est notre motivation première.

Nous avons à cœur d'apporter des services adaptés à la population, afin que chacun soit considéré, quel que soit son âge, sa situation, ses aspirations, chaque Plœmeurois mérite un service public de qualité et aucun ne doit rester sur le bord de la route. Nous disposons dans notre ville d'un tissu associatif très développé.

À Plœmeur, l'entraide, la solidarité et l'engagement pour les autres sont primordiaux. C'est ce qui fait notre spécificité et notre richesse. Si vous avez du temps et que vous souhaitez le consacrer à des activités, vous trouverez forcément une association où vous épanouir.

Plœmeur est une commune littorale bretonne à la qualité de vie affirmée qui bénéficie de nombreux atouts, comme ses 17 km de côtes, son riche patrimoine mégalithique et religieux, mais aussi de grandes plages qui attirent les familles et les surfeurs. Plœmeur, c'est aussi une commune verte au Nord avec ses nombreux chemins de randonnée, ses parcours autour des étangs du Ter ou de Lannéec, où l'on retrouve des promeneurs, des joggeurs, mais aussi des cyclistes ou encore des cavaliers.

Au centre-ville, une vie commerçante riche et animée avec ses nombreux commerces de proximité et son grand marché dominical, véritable attraction dans tout le pays de Lorient, accessible et facile d'accès.

Plœmeur vibre au fil de ses animations culturelles tout au long de l'année avec d'un côté la salle de spectacles de l'Océanis et l'espace culturel Passe Ouest et de l'autre par un tissu associatif très développé et très volontaire. La culture pour tous est notre marque de fabrique.

Dans ce document, nous avons voulu montrer l'ensemble des services proposés à nos aînés sur la commune afin que vous puissiez facilement vous repérer, entamer des démarches ou encore vous installer en toute sérénité dans notre ville. Les services municipaux et vos élus sont à votre disposition pour vous rendre la ville plus facile. Une ville à laquelle nous sommes tous tant attachés.

Ronan Loas, Maire de Plœmeur

Sommaire

AU QUOTIDIEN

P.4 À 7

- **Vos interlocuteurs :**
CCAS,
Numéros d'urgence,
Permanence d'écoute psychologique...
- **Votre santé :**
Clinique du Ter,
Maison de santé du Divit, Clinique Mutualiste,
Centre Mutualiste de Kerpape, CHBS...

VIVRE SEREINEMENT À VOTRE DOMICILE

P.8 À 10

- **Les aides du CCAS :**
Portage des repas,
Service proximité et convivialité
Service d'aide et accompagnement à domicile
- **Les aides du département**
- **Les professionnels de la santé :**
Présence Verte, ADMR, AVS...

TROUVER SON LOGEMENT

P.11 À 12

- **Les structures d'accueil :**
Résidence Ter et Mer,
Résidence Pierre et Marie Curie,
Kerloudan, Kerbernes, Le Divit

DES LOISIRS, TOUJOURS DES LOISIRS

P.13 À 15

- **La médiathèque, Océanis :**
Salle de spectacles, piscine
- **Les rendez-vous intergénérationnels :**
La Semaine Bleue, le Gala des seniors ...

LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ÂGÉE

P.16



AU QUOTIDIEN

Vous vous posez des questions sur vos droits, vous cherchez des conseils ou informations sur les hébergements, vous souhaitez être accompagné(e) pour vos démarches administratives, différents interlocuteurs sont à votre disposition sur la commune ou au sein du département.

VOTRE INTERLOCUTEUR PRINCIPAL

■ Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un établissement public communal. Le CCAS est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans vos démarches et pour toutes les questions relatives aux aides sociales, au handicap ou aux personnes âgées. Des aides pour vous faciliter le quotidien existent, n'hésitez pas à contacter le CCAS pour plus d'informations sur les principales aides, la permanence d'écoute psychologique, l'aide sociale à l'hébergement, l'aide sociale légale...

Jours et horaires d'ouverture :

lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Adresse : place Anne Marie Robic, bâtiment A,
56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 40 60

VOS AUTRES INTERLOCUTEURS

■ La mairie de Plœmeur

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi 8h30 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Samedi 9h00 – 12h00

Adresse : 1 rue des écoles, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 40 40

■ Le Conseil Départemental du Morbihan

Avant de se déplacer prendre rendez-vous

Adresse : Hôtel du Département 2 rue de Saint-Tropez
CS 82 400, 56009 Vannes Cedex

Écrire : Département du Morbihan CS 82400,
56009 Vannes cedex

Tél. : 02 97 54 80 00 – lundi au vendredi 7h45 – 19h30

■ La Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanence : lundi et mardi 9h00 – 12h00
sur rendez-vous uniquement

Adresse : locaux du CCAS,
1 place Anne-Marie Robic, bâtiment A, 56270 Plœmeur

Tél. : 3646 (numéro violet)

Écrire : Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan,
BP 20321, 56021 Vannes cedex

En ligne : <http://www.ameli.fr>

■ La Caisse d'Allocations Familiales

Pour vos demandes d'allocation

Jours et horaires d'ouverture :

lundi au vendredi 9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00

Adresse : 26 rue de Clisson, 56328 Lorient

Tél. : 0 810 25 56 10

■ Le Centre Médico-Social

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi 9h00 – 12h30 et 13h30 – 17h00

Adresse : Place Anne-Marie Robic, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 69 54 74



VOTRE SANTÉ

Plœmeur est une commune particulièrement bien dotée en professionnels de santé. La présence même du centre de rééducation de Kerpape sur la commune ou encore la proximité avec le centre hospitalier de Bretagne Sud ou la clinique Mutualiste vous assure un climat serein. Que ce soit pour des soins quotidiens ou pour une prise en charge, de nombreux professionnels de santé sont présents au sein d'établissements de qualité ou en cabinets privés sur notre territoire pour vous accompagner et vous soigner. D'autre part, le CCAS veille aussi à votre santé à travers des dispositifs spécifiques.

LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS

■ Le Centre Hospitalier de Bretagne Sud

Adresse : 5 avenue Choiseul, 56100 Lorient

Tél. : 02 97 06 90 90

En ligne : <http://www.chbs.fr>

■ Le Centre Mutualiste de Kerpape

Etablissement de soins de suite et de réadaptation spécialisé en rééducation et réadaptation fonctionnelles et en médecine physique et de réadaptation, son objectif est de permettre aux patients de retrouver une autonomie nécessaire à l'insertion sociale. 400 personnes y sont accueillies chaque jour : 2/3 d'adultes et 1/3 d'enfants.

Ses effectifs : 650 personnes réparties en 70 métiers différents.

Ses patients : adultes et enfants présentant des affections de l'appareil locomoteur, des affections neurologiques et neuromusculaires, des affections cardiovasculaires et respiratoires et des grands brûlés.

Adresse : BP 78, 56275 Plœmeur

Tél. : 02 97 82 60 60

En ligne : kerpape.mutualite56.fr



■ La Clinique du Ter

La Clinique du Ter regroupe plus de 80 médecins spécialistes et une équipe de 220 personnes. Elle possède 189 lits et postes d'hospitalisation conventionnelle et ambulatoire.

Ses capacités d'accueil : 189 lits d'hospitalisation dont 129 lits de chirurgie, 8 lits de surveillance continue et 52 lits de chirurgie ambulatoire.

Adresse : 5 allée de la clinique du Ter, 56270 Plœmeur

Tél. : 0 826 36 99 40

En ligne : <http://www.ter.groupe-elsan.com/>

■ La Clinique Mutualiste

La Clinique Mutualiste de la porte de Lorient est un établissement chirurgical géré par la Mutualité Française Finistère Morbihan. Elle accueille des patients 24h/24h et participe au service public hospitalier.

Une maison médicale bien utile

Pour assurer la continuité de la médecine générale, une maison médicale a été ouverte dans les locaux de la clinique mutualiste grâce à 62 médecins généralistes des environs (Plœmeur, Larmor Plage, Quéven, Guidel, Gestel...). Ils ont en effet décidé de se fédérer pour assurer la permanence des soins. Elle remplace les gardes en cabinet médical et fonctionne en complément des structures existantes (urgences, SMUR, SOS médecin).

Ses horaires : en semaine 20h – minuit, le samedi 14h – minuit et le dimanche et les jours fériés 8h – minuit.

Adresse : 3 rue Robert de la Croix, 56324 Lorient

Tél. : 02 97 64 80 00

En ligne : clinique-lorient.fr

■ La Maison de Santé du Divit

La Maison de santé du Divit est un établissement sanitaire à vocation gériatrique de statut privé qui dispose d'une unité de 80 lits de soins de suite et de réadaptation et d'une unité de 40 places de soins de longue durée.

Adresse : 18 rue du Divit, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 87 30 00

En ligne : www.ajl-asso.fr/AJL-Divit



■ Le Plan Canicule

En période de fortes chaleurs, des actions de protection des personnes vulnérables sont préconisées et mises en œuvre. N'oubliez pas de vous inscrire auprès du CCAS pour être recensés et en bénéficier.

■ Les Ateliers Prévention des Chutes

Le CCAS de la ville de Plœmeur organise une session d'atelier équilibres chaque année.

RAPPEL : LES NUMÉROS D'URGENCES

17

POLICE SECOURS pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

15

SAMU pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...) en cas d'urgence médicale (détresses, grandes urgences médicales à domicile, blessés par accident, malaises dans un lieu public, accidents du travail, ...).

18

SAPEURS – POMPIERS pour signaler une situation de péril ou un accident et/ou pour apporter secours aux personnes.

3624 OU 02 97 21 42 42 (7J/7 – 24h/24)

SOS MEDECINS LORIENT si vous avez besoin de voir un médecin en urgence en l'absence de votre médecin traitant et/ou la nuit et les week-ends.

3237

**PHARMACIE DE GARDE SUR LORIENT
ET SON AGGLOMERATION.**

02 97 05 50 85

LA POLICE MUNICIPALE.

0 800 666 66

INFO SERVICE CANICULE.

VIVRE SEREINEMENT À VOTRE DOMICILE

Rester vivre chez soi est un choix fort auquel il convient de se préparer. Pour vivre chez soi en toute quiétude, de nombreux dispositifs peuvent vous être proposés. Les services d'accompagnement, l'adaptation de son logement, la téléassistance etc... sont autant de « petits plus » indispensables pour continuer à vivre chez vous.

UN LOGEMENT ADAPTÉ

Vous pouvez contacter l'espace info habitat qui vous promulguera conseils et astuces pour vivre sereinement et vous renseignera sur les aides liées à l'adaptation de votre domicile.

Un numéro : 0 800 100 601

LES AIDES ET DISPOSITIFS DU CCAS

■ Un toit deux générations

Le dispositif Un toit deux générations consiste à mettre en lien des jeunes en recherche de logement avec des seniors disposant à leur domicile d'une chambre, en échange d'une présence amicale et/ou de petits services. Une convention établit clairement le principe et apporte un suivi des binômes créés. Les premières expériences se sont passées dans une vraie logique de partage et ont vu naître de belles amitiés basées sur la confiance.

Pour se renseigner :

• Le CCAS de Plœmeur:

Lundi au vendredi : 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

• Le SIJ de Plœmeur : Mardi : 14h00 – 19h00

Mercredi : 9h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00

Jeudi et vendredi : 14h00 – 18h00

Samedi : 14h00 – 17h00 et RDV de 10h00 à 12h00

• Le BIJ de Lorient : Lundi et vendredi 13h30 – 17h00

Mardi et jeudi : 13h30 – 18h00

Mercredi 12h00 – 18h00



Adresses :

- **Le CCAS de Plœmeur** : place Anne Marie Robic, bâtiment A, 56270 Plœmeur
- **Le SIJ de Plœmeur** : rue de Kervam, 56270 Plœmeur
- **Le BIJ de Lorient** : esplanade du Moustoir, rue Sarah Bernhardt, 56100 Lorient

Tél. :

- **Le CCAS de Plœmeur** : 02 97 86 40 60
- **Le SIJ de Plœmeur** : 02 97 86 41 03
- **Le BIJ de Lorient** : 02 97 84 84 57

■ **Le service d'aide et accompagnement à domicile**

Le service d'aide et accompagnement à domicile est un service prestataire autorisé par le département. Il a pour objectif de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées résidant sur la commune, en leur fournissant les prestations de services et les aides indispensables à la vie quotidienne.

Le service d'aide et accompagnement à domicile s'adresse aux :

- personnes âgées de 60 ans (sauf pour les personnes dépendant de la MSA âgées de plus de 70 ans qui relèvent du service mandataire de l'ADMR, lié par convention au CCAS).
- personnes en incapacité temporaire d'assumer les tâches domestiques quotidiennes.

Jours et horaires d'ouverture :

lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Fermé le mardi après-midi

Adresse : CCAS place Anne Marie Robic, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 40 63 et 02 97 86 40 64

E-mail : saad@ploemeur.net

■ **Le portage des repas**

Le portage des repas est un service de livraison, en liaison froide, de repas préparés par la cuisine centrale qui s'adresse particulièrement aux personnes âgées, mais aussi à toute personne en incapacité temporaire ou définitive d'effectuer elle-même ses repas à la suite d'une maladie ou d'un accident.

Jours et horaires d'ouverture :

lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

(Plus permanence de 10 h à 11 h du mardi au vendredi)

Adresse : CCAS place Anne Marie Robic, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 40 60

E-mail : portage-ccas@ploemeur.net

■ **Le service proximité et convivialité**

Un agent est mis à la disposition des personnes retraitées, handicapées ou à mobilité réduite de la commune. Il les accompagne, à la demande, pour faire des courses, se rendre à des rendez-vous à caractère médical, les aider à effectuer des démarches administratives ou pour une promenade. Une sortie thématique est organisée une fois par mois pour un coût de 10 euros.

Jours et horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi 14h00 – 17h00 sur R.D.V.

Adresse : CCAS Place Anne Marie Robic, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 40 60

LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance est un dispositif qui vous donne la possibilité de rester chez vous et de continuer à mener vos activités en toute tranquillité. Les services de téléassistance vous permettent grâce à un médaillon ou un bracelet d'alerter à tout moment une centrale d'écoute qui déclenchera le cas échéant les secours.

Les partenaires du CCAS :

■ **Présence verte**

Adresse : Présence Ouest Pays d'Ouest

6 avenue Borgnis Desbordes, 56018 Vannes Cedex

Tél. : 02 97 46 51 23

E-mail : paysdouest@presenceverte.fr

En ligne : www.presenceverte.fr

■ **Filien ADMR**

Adresse : Fédération ADMR du Morbihan,

zone de Parc Lann, 25 rue Gay Lussac – BP 158

56004 Vannes Cedex

Tél. : 02 97 68 31 68 – **E-mail :** contact@admr56.com

En ligne : www.filien.com



■ Vitaris

Adresse : Vitaris Ouest 10 rue de la Johardière,
44800 Saint-Herblain

Tél. : 02 51 80 58 80 – N° vert : 0 800 19 92 28

En ligne : www.vitaris.fr

■ Trait d'Union Téléassistance

Adresse : 18 Rue Colonel Jean Muller, 56100 Lorient

Tél : 0297213637 – Email : traitdunion@ttit.fr

En ligne : <http://www.traitdunion-assistance.fr/>

LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ INTERVENANT À DOMICILE

■ ADMR

Adresse : 1 square Jean Mabic, 56270 Plœmeur

Tél : 02 97 85 22 97 – E-mail : admr.ploemeur@wanadoo.fr

En ligne : www.admr56.com

■ AVS services

Adresse : 6 place de l'église, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 51 80 58 80 / 06 48 00 43 67

E-mail : avs@hotmail.com

■ OASIS services

Adresse : Espace CREA, 15 rue Galilée,

Parc Technologique de Soye, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 83 93 42 – E-mail : contact@oasis-services.fr

En ligne : <http://www.oasis-services.fr>

■ Association soins santé services

Services d'infirmiers à domicile

Adresse : 28 rue Saint-Bieuzy, 56270 Plœmeur

Tél : 02 97 86 34 12



TROUVER SON LOGEMENT

Vous pouvez parfois être amené(e) à vous dire que vous seriez mieux au sein d'une structure encadrée par des professionnels de santé ou vous ne voulez plus vivre seul(e), Plœmeur compte des établissements d'accueil de qualité où vous trouverez confort, services de qualités et surtout convivialité.

À PLŒMEUR

■ La Résidence Pierre et Marie Curie gérée par le CCAS

La résidence est constituée de 32 logements.

Jours et horaires d'ouverture : lundi au vendredi
8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00

Adresse : 3 Square Jean Mabic – 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 40 71

■ La Résidence «Ter et Mer»

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
Dépendantes, médicalisé (EHPAD).

La résidence est composée de :

- 79 studios pour hébergement permanent dont 11 places pour personnes désorientées.
- 3 studios pour hébergement temporaire dont 1 place pour personne désorientée.

Jours et horaires d'ouverture :

lundi au vendredi 8h30 – 12h00 et 13h30 – 17h00
et le samedi matin sur rendez-vous.

Adresse : 18 chemin de la laiterie, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 48 40



■ La Résidence de Kerloudan

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). La résidence peut accueillir 95 personnes âgées pour qui la vie à domicile devient difficile. La résidence se situe au cœur d'un grand parc ombragé de chênes, agrémenté de nombreux massifs de fleurs, d'un plan d'eau..., le tout adapté aux personnes à mobilité réduite. La résidence est également proche du centre-ville de Plœmeur, ville résidentielle proche du littoral, dotée de commerces.

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi 9h00 – 12h30 et 13h30 – 18h00

Adresse : 2 rue de Cornouaille, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 17 00

E-mail : kerloudan@mutualite56.fr

■ La Clinique de Kerbernes

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), centre de Gérontologie. Rattaché au CHBS, cet établissement dispose de 145 places.

Adresse : Kerbernes – 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 64 99 76

E-mail : mr.lerouzic@ch-bretagne-sud.fr

En ligne : <http://www.chbs.fr>

LES POSSIBILITÉS D'HÉBERGEMENT EN ACCUEIL DE JOUR DANS LE PAYS DE LORIENT

■ À La Bon'Heur Kerloudan

Adresse : 2 rue de Cornouaille, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 17 00

E-mail : kerloudanaccueiljour@mutualite56.fr

En ligne : www.kerloudan.com



■ EHPAD Kérélys

Adresse : rue Nelson-Mandela, 56100 Lorient

Tél. : 02 97 37 20 10

■ EHPAD Kérélys

Adresse : 10, avenue du Général-de-Gaulle, 56600 Lanester

Tél. : 02 97 81 05 11

■ RÉSIDENCE LES COULEURS DU TEMPS

Adresse : 17, rue Hent-Daou, 56620 Pont-Scorff

Tél. : 02 97 30 24 50

■ EHPAD

Adresse : rue du Dr Paul-Carpentier, 56700 Hennebont

Tél. : 02 97 06 90 90





DES LOISIRS TOUJOURS DES LOISIRS

La retraite rime souvent avec temps libre... l'occasion de s'adonner librement à ses activités favorites et pourquoi pas s'investir dans de nouvelles. C'est aussi le moment de continuer à bouger à travers ses loisirs à partager en famille ou entre amis. Outre les équipements présents sur la commune qui vous propose un large panel d'activités, le tissu associatif plœmeurois lui aussi vous ouvrira de nouvelles perspectives.

LES RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLES

■ La semaine bleue

Chaque année la semaine bleue est l'occasion de créer des temps où toutes les générations se rassemblent pour partager des activités et moments de convivialité. Chaque année le CCAS avec la complicité des autres services de la municipalité propose diverses animations.

■ Le gala des seniors

Un moment de détente et de festivité est proposé chaque année. Les personnes ne pouvant y assister peuvent bénéficier d'un colis-cadeau. Merci de vous faire connaître à l'accueil du CCAS si vous avez plus de 75 ans.

■ L'espace culturel Médiathèque Passe Ouest

Continuer à s'informer sur l'actualité, prendre le temps de lire, emprunter les livres, dvd ou cd ou même rester connecté(e) à l'aide des tablettes, l'espace culturel vous assure des véritables moments de détente. Tout au long de l'année, vous pourrez aussi découvrir des expositions, des ateliers et diverses animations. Vous y retrouvez chaque jour la presse quotidienne et vous pourrez aussi rester connecté(e) ou découvrir l'univers numérique en utilisant tablettes et/ou liseuses à votre disposition ou en vous initiant à l'outil informatique.

Adresse : rue de Kervam, 56270 Plœmeur

Jours et heures d'ouverture :

Mardi au vendredi 13h30 – 18h00 et le samedi 10h00 – 18h00

Tél. : 02 97 86 98 50

Email : passe-ouest@ploemeur.net

En ligne : www.passe-ouest.fr

■ Océanis – la salle de spectacles

Océanis est un complexe de culture et de loisirs qui accueille dans sa vaste salle de spectacles :

des concerts, du théâtre, de la musique classique, de l'humour, de la danse, du cabaret, des spectacles jeunes publics ou des arts croisés mais aussi des congrès, des assemblées, des arbres de Noël, des soirées privatives, etc...

Infos pratiques : tarifs réduits pour les spectacles organisés par la ville de Plœmeur. Les billets peuvent être achetés à Océanis avant le soir du spectacle.

Adresse : boulevard François Mitterrand, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 41 05 (direction de la culture).



LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE LOISIRS

■ La Plaine Oxygène

Véritable poumon vert du centre-ville, la Plaine Oxygène est un véritable espace de loisirs : deux boucles accessibles PMR pour flâner, se balader, faire un jogging ou tout simplement se retrouver et partager un moment entre amis.

■ Océanis – le complexe aquatique

Équipement complet avec un bassin de natation de 25 mètres, un bassin de loisirs avec toboggans pour jeunes enfants et jets d'eau, un toboggan de 57 mètres de long, une pataugeoire avec pluie d'eau, un solarium, deux jacuzzis.

Des activités aquatiques y sont proposées toute l'année : cours de natation enfants, cours de natation adultes, aquagym, aquabike, danse aquatique, stage de natation enfants et aquatraining

Jours et horaires d'ouverture : www.ploemeur.com

Adresse : Boulevard François Mitterrand, 56270 Plœmeur

Tél. : 02 97 86 41 00

E-mail : aoceanis@ploemeur.net

SANS OUBLIER LES PETITS TOURS AUX MARCHÉS

- **le lundi matin,**
place Gustave Le Floch à Lomener
- **le mercredi matin,**
place Falquerho au centre-ville
- **le dimanche matin,**
place Falquerho au centre-ville

LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ÂGÉE

Lorsqu'il sera admis et acquis que toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance est respectée et reconnue dans sa dignité, sa liberté, ses droits et ses choix, cette charte sera appliquée dans son esprit.

1 Choix de vie

Toute personne âgée devenue handicapée ou dépendante est libre d'exercer ses choix dans la vie quotidienne et de déterminer son mode de vie.

2 Cadre de vie

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir choisir un lieu de vie – domicile personnel ou collectif – adapté à ses attentes et à ses besoins.

3 Vie sociale et culturelle

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance conserve la liberté de communiquer, de se déplacer et de participer à la vie en société.

4 Présence et rôle des proches

Le maintien des relations familiales, des réseaux amicaux et sociaux est indispensable à la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance.

5 Patrimoine et revenus

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit pouvoir garder la maîtrise de son patrimoine et de ses revenus disponibles.

6 Valorisation de l'activité

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit être encouragée à conserver des activités



SUITE DE LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE ÂGÉE

7 Liberté d'expression et liberté de conscience

Toute personne doit pouvoir participer aux activités associatives ou politiques ainsi qu'aux activités religieuses et philosophiques de son choix.

8 Préservation de l'autonomie

La prévention des handicaps et de la dépendance est une nécessité pour la personne qui vieillit.

9 Accès aux soins et à la compensation des handicaps

Toute personne âgée en situation de handicap ou de dépendance doit avoir accès aux conseils, aux compétences et aux soins qui lui sont utiles.

10 Qualification des intervenants

Les soins et les aides de compensation des handicaps que requièrent les personnes malades chroniques doivent être dispensés par des intervenants formés, en nombre suffisant, à domicile comme en institution.

11 Respect de la fin de vie

Soins, assistance et accompagnement doivent être procurés à la personne âgée en fin de vie et à sa famille.

12 La recherche : une priorité et un devoir

La recherche multidisciplinaire sur le vieillissement, les maladies handicapantes liées à l'âge et les handicaps est une priorité. C'est aussi un devoir.

13 Exercice des droits et protection juridique de la personne vulnérable

Toute personne en situation de vulnérabilité doit voir protégés ses biens et sa personne.

14 L'information

L'information est le meilleur moyen de lutter contre l'exclusion.